

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

Dans son mot introductif le Gouverneur André remercie les Présidents du groupe des clubs des Ardennes, de leur présence et de la cordialité de leur accueil. Il développe l'intérêt de ce type de comité et de la qualité des premiers échanges et explicite les points qui seront abordés. En priorité le Comité de District, sa composition et ses fonctions. Puis l'Acrodi 1670 qui est la structure juridique et financière du district. Après cette première présentation les Présidents Ardennais pourront interroger, pendant 45 minutes, le Gouverneur et les membres du comité présents. La deuxième partie de la réunion traite de 3 actions majeures : le Rotaract, le Prix Servir et Espoir en Tête. Ce sont les responsables membres du comité, respectivement Sitou Gaybor, Serge Messina et Serge Cousin qui fourniront les informations permettant de mettre en œuvre ces actions. Puis la parole sera donnée à Jean Bourez, Gouverneur Élu. Enfin sera présenté l'Agenda District de Fin d'Année et les Questions Diverses.

Serge Carré, Protocole, ouvre la réunion. Ce comité restreint avec des Présidents de clubs étant le premier, il donne rapidement la parole au Gouverneur.

André Tavan, Gouverneur 2018-2019, salue les membres de son équipe et remercie les invités de leur présence. A leur attention, il présente l'ensemble des membres du comité 2018-2019, leurs fonctions et responsabilités.

GOUVERNEUR	André	TAVAN
VICE GOUVERNEUR	Jean-Éric	VIGIER
GOUVERNEUR 2019-2020	Jean	BOUREZ
CONSEILLER	Monique	LECOMTE
CONSEILLER	Serge	GOUTEYRON
CONSEILLER	Jean-Éric	VIGIER
ADG AISNE	Bruno	LEMERCIER
ADG ARDENNES	Jean-Marc	RASCHI
ADG HAINAUT	Daniel	CAPPELLE
ADG METROPOLE CENTRE	Thierry	LOREILLE
ADG METROPOLE EST	Gilles	BOURGEOIS
ADG METROPOLE OUEST	Jean-Renaud	LOURETTE
ADG SCARPE-ESCAUT	Michèle	BETHEGNIES
SECRETAIRE	Michel	POITEVIN
TRESORIER	Guillaume	MOREL
PROTOCOLE	Serge	CARRE
EFFECTIFS	Thierry	HENNEQUART
FORMATION	Dominique	DUBOIS
COMMUNICATION	Antoine	SILLANI
COMMUNICATION	André	SOLEAU
COMMUNICATION	Sylvie	GARCIA
FONDATION	Monique	LECOMTE

INTERNATIONAL	Serge	GOUTEYRON
CIP	Bernard	LAFONT
AMICALES DU ROTARY	Serge	COUSIN
ACTIONS		
ESPOIR EN TETE	Bruno	LEMERCIER
MON SANG POUR LES AUTRES	Anne	THOMES
PRIX SERVIR	Serge	MESSINA
ADIVAL	François	MORCHAIN
JEUNESSE		
DNGC	Michelle	TAVAN
RYLA	Michelle	TAVAN
STUDENT EXCHANGE	Jacqueline	FETIS
EXPRESSION ORALE	Patrick	MANIL
JEUNES TALENTS	Mary	SCHEUREN
PRIX ETHIQUE	Brigitte	MIRLAND
ROTARACT INTERACT	Sitou	GAYIBOR
ROTARACT	Charlotte	DERVILLE
CONSEILLER JURIDIQUE	Jean-Pierre	DURIEUX
PREPARATION VISITES DES CLUBS	Jean-Paul	ROBERT
LA LETTRE	Michèle	BETHEGNIES
SITE INTERNET	Pierre-François	RAT
PHOTOGRAPHE	Valentin	BRETEL

COMPTE RENDU

Le Gouverneur poursuit en présentant Acrodi 1670. Cette association définie par la célèbre loi de 1901 est la structure juridique et financière du district. Il développe les éléments constitutifs essentiels. Le lecteur trouvera ci-dessous les éléments constitutifs de l'association qui reste en son principe identique dans l'ensemble des districts.

I - BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1 – Constitution et Dénomination

Il est créé par les Rotary-Clubs du District 1670 une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 :

ASSOCIATION DES CLUBS ROTARY DU DISTRICT 1670, "ACRODI 1670».

L'ACRODI 1670 est la structure juridique du District. Elle a pour but d'assurer, à l'exclusion de toute activité politique ou confessionnelle la gestion et l'administration des moyens financiers mis à la disposition de l'association par les cotisations de ses membres et les libéralités autorisées par la loi.

Sa durée est illimitée.

Le siège social est fixé à A.R.B.S. (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires), 72, chemin de la Campagnerie, BP 55055 59705 MARCQ EN BAROEUL. Il pourra être transféré en tout lieu, à l'intérieur du District 1670 par décision du Conseil d'Administration.

Article 2 - Composition

L'ACRODI 1670 se compose des Rotary-Clubs actuellement existants dans le territoire du District 1670 et de tout nouveau club créé, satisfaisant aux conditions de l'article 1, et qui sont en règle :

- avec le ROTARY INTERNATIONAL duquel ils ont reçu régulièrement la Charte.
- avec la législation sur les associations déclarées selon la loi de 1901.

Chaque club sera représenté au sein de l'ACRODI 1670 par le Président en exercice ou son représentant dûment mandaté.

La qualité de membre de l'ACRODI se perd pour chaque Rotary-Club :

- en même temps que la perte de qualité de club du ROTARY INTERNATIONAL
- par refus de contribuer au financement de l'ACRODI 1670
- par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration de l'Association pour motif grave.

II - FONCTIONNEMENT

Article 3 – Composition du Conseil d'Administration

L'ACRODI 1670 est administrée par un Conseil de douze membres répartis de la manière suivante :

• Six membres de droit :

- le Gouverneur en exercice,
- le Gouverneur sortant,
- le Gouverneur de l'année N-2,
- le Gouverneur élu,
- le Secrétaire du District nommé par le Gouverneur,
- le Trésorier du District nommé par le Gouverneur,

• Six membres personnes physiques représentant les Rotary-Clubs du District, élus par l'Assemblée Générale et devant appartenir à des clubs différents ayant reçu leur charte depuis au moins trois ans révolus. Ils seront élus pour une durée de trois ans, renouvelable par tiers chaque année.

Le remplacement des membres de droit s'opère automatiquement au premier jour de l'année rotarienne, soit le 1er juillet et l'élection des membres élus à lieu lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes du dernier exercice écoulé.

Il ne peut pas y avoir plus de deux Past-Gouverneurs dans le collège des membres élus.

Participent également de droit avec voix simplement consultative, le Gouverneur nommé et le Président de la Commission Fondation du District 1670.

COMPTE RENDU

Article 4 - Le Gouverneur

Le ROTARY INTERNATIONAL est représenté dans le District par le Gouverneur de District qui, sous le contrôle du Conseil d'Administration du ROTARY INTERNATIONAL, supervise l'administration des Rotary Clubs.

Le Gouverneur est un dirigeant du ROTARY INTERNATIONAL. Il entre en fonction le 1er juillet et reste en exercice pendant une année, ou jusqu'à ce que son successeur soit en mesure d'exercer son mandat.

La nomination du Gouverneur de District est faite en conformité avec la procédure définie dans le Règlement Intérieur du ROTARY INTERNATIONAL et déclinée dans le Règlement Intérieur de l'ACRODI 1670.

Le Gouverneur élu est, de droit, Vice-Président du Conseil d'Administration.

Un Vice-Gouverneur, ancien gouverneur membre d'un club du district, sera également élu en conformité avec la procédure définie par les mêmes règlements intérieurs, dont le rôle est de remplacer le gouverneur dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'incapacité temporaire ou permanente d'assumer ses fonctions, conformément aux dispositions de l'article 6.120.1 du Règlement Intérieur du ROTARY INTERNATIONAL.

Article 5 – Le Bureau

Compte tenu de ce qui précède le bureau est constitué de droit de la façon suivante :

- un Président, le Gouverneur
- un Vice-Président, le Gouverneur élu
- le Past-Gouverneur de l'année N-1
- le Past-Gouverneur de l'année N-2
- un Secrétaire, le secrétaire du District
- un Trésorier, le trésorier du District

Article 6 – Comité de District, Commissions, Conseil des Gouverneurs

Conformément aux préconisations des plans stratégique et de leadership du ROTARY INTERNATIONAL, pour réaliser les missions de son objet social, l'association s'appuie sur un Comité de District comportant les différentes commissions formées par le Gouverneur en fonction des objectifs du District, dont notamment une commission Fondation, et le Conseil des Gouverneurs.

Article 7 – Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit :

- en cours d'année chaque fois qu'il est convoqué par son Président, par courrier ou courriel fixant l'ordre du jour, ou sur demande du quart de ses membres ayant droit de vote, soit au moins trois membres.
- obligatoirement avant chaque convocation de l'Assemblée Générale. Un délai minimum de quinze jours devra s'écouler entre la réunion du Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale de l'ACRODI 1670 est composée des représentants de chaque club, des membres de droit et des membres élus.

Calendrier des Assemblées Générales Ordinaires

L'Assemblée se réunit obligatoirement deux fois par an au minimum en Assemblée Générale ordinaire, sur l'initiative du Président en exercice.

- Une première fois au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice précédent, pour statuer sur le rapport de gestion, sur les comptes et l'affectation du résultat du dernier exercice écoulé. C'est au cours de cette première Assemblée Générale que seront organisées les élections suivant l'Article 4 des présents statuts.
- Une seconde fois dans les trois mois précédant la fin de l'exercice en cours. Son ordre du jour devra comporter :
 - l'actualisation du budget de l'année en cours,
 - la présentation du projet de budget pour l'exercice à venir,
 - la fixation du montant de la réserve de fonctionnement,
 - la désignation des membres de droit du nouveau Conseil d'Administration suivant l'article 4,
 - la désignation des membres de la commission d'audit telle que définie par le ROTARY INTERNATIONAL.

COMPTE RENDU

Ainsi le 27 octobre prochain se réunira un conseil d'administration dont le but essentiel est d'analyser le bilan de l'année rotarienne passée. Le 24 novembre se réunira l'une des deux assemblées générales de l'année rotarienne où les présidents de l'ensemble des clubs sont convoqués puisque membres d'Acrodi 1670.

Serge Carré, Protocole initie la période prévue pour échanger, questionner et proposer. Un Président Ardennais suggère de créer un concours mettant en valeur les actions manuelles. Il nous indique qu'un club dunkerquois donc du district 1520, organise un concours des métiers de bouche. Il propose de créer un événement semblable mais peut-être avec des métiers manuels du type « bâtiment ».

Les échanges se poursuivent sur le thème de l'utilité du district, ce qui permet de montrer son efficience. Les 3 concours décrits ci-après en son exemple. Puis le Gouverneur interroge les Présidents présents sur ce qui est une particularité des clubs de ce groupe organisé en association. Au-delà des réunions hebdomadaires des clubs les Présidents se réunissent 6 fois par an afin de construire des opérations particulières.

Serge Carré, Protocole reprend la parole et la donne successivement aux trois intervenants programmés:

Sitou Gayibor expose ses actions relatives aux Rotaract et Interact.

Dans notre district il y a :

LES 5 CLUBS ROTARACTS + 1 en création

- Maubeuge
- Valenciennes.
- Cambrais
- Lille Horizon
- Lille International
- Lille Union (en création)

LES 4 CLUBS INTERACTS

- AVESNES SUR HELPE (?)
- INTERACT COUTELLE (Maubeuge)
- INTERACT Jeunes Carlos (Charleville)
- V'ASCQ ST ADRIEN

Un club Rotaract est composé de garçons et filles de 18 à 30 ans. Il y a 8 000 clubs dans le monde (soit plus que de club Rotary). Le club interact regroupe des adolescents de 12 à 18 ans. Il y en a 1300.

Le district 1520 voisin a 10 Rotaract et dans le 1670, il n'y en a 5 + 1. Il y a des potentialités de création de nouveaux clubs.

Sitou suggère un programme d'actions afin de créer de nouveaux clubs, principalement dans les Ardennes et l'Aisne où nous n'en comptons aucun à ce jour.

COMPTE RENDU

CRÉER UN CLUB ROTARACT

- 1* Informez-vous bien sur le Rotaract.
- 2* Constituez une équipe. (Rotariens de votre club)
- 3* Identifiez votre public (4 à 5 jeunes motivés)
- 4* Concevez des stratégies pour attirer votre public
- 5* Créez et distribuez des ressources promotionnelles
- 6* Organisez une inauguration
- 7* Cultivez le contact avec les participants
- 8* Soutenez le club pour ses réunions des premiers mois
- 9* Certifiez le nouveau club
- 10* Restez en contact.

COMITÉ DE DISTRICT DU 23/10/18

Il conclut en relevant qu'il y a 80 Rotaractien(ne)s dans le district et 40 Interactien(ne)s.

Serge Carré, donne la parole au deuxième intervenant **Serge Messina** qui organise **le prix servir....d'abord**.

Il nous présente l'action qu'il met en place et l'organisation que doit mettre en place les clubs qui souhaitent présenter un candidat :

1 : Nomination d'un(e) responsable/correspondant(e) dans le Club

2 : Présentation du règlement

3 :

3.1. Présentation du PRIX SERVIR : C'est quoi ? Quel but ?

3.2. Comment candidater ?

3.2.1. Les raisons pour lesquelles le (a) candidat (e) a été choisi (e)

3.2.2. Biographie du (de la) candidat (e)

3.2.3. Fiche d'identification du Club ayant présenté le(a) candidat(e)

3.2.4. Feuille de candidature au plus tard la date limite du dépôt.

Il développe le règlement du prix servir.

Le Prix « Servir » a pour but de valoriser et de récompenser des actes de civisme, de courage ou de dévouement accomplis.

Le Rotary dispose, avec ce « Prix Servir », de moyens particulièrement efficaces et médiatiques pour mettre en valeur les belles actions courageuses et généreuses qui s'accomplissent discrètement, chaque jour, près de nous.

COMPTE RENDU

Il est important que celui ou celle qui aura sauvé une vie ou un bien, ou qui aura consacré une partie de sa vie en faveur des enfants, des personnes âgées ou des handicapés, plus généralement des personnes en difficulté, soit honoré par le Rotary et reconnu par le public.

Tout club faisant partie du District 1670 du Rotary International peut présenter un(e) ou plusieurs candidat(e)s (il s'agit exclusivement de personnes physiques).

Les Rotariens et les membres de leur famille ne peuvent être candidats.

Les documents à compléter sont à la disposition des clubs rotariens et de leurs membres sur le site internet du District 1670 et peuvent y être téléchargés. Ils comprennent :

- *Le nom du (des) club(s) parrain(s)*
- *Les coordonnées du candidat, de la candidate*
- *Une brève biographie de celui, (celle)-ci*
- *Ses activités de service (des feuilles intercalaires, des photos, des documents vidéo... peuvent être joints au dossier)*
- *Les raisons pour lesquelles le (la) candidat (e) a été choisi (e) par le club*
- *Le nom et la signature du Président du club*
- *Le nom et la signature du secrétaire ou du responsable « prix servir » du club*
- *La date de la demande de participation au prix.*

La date limite du dépôt des dossiers est fixée chaque année Rotarienne.

Les dossiers peuvent être adressés :

- *soit par courrier postal*
- *soit par fichier joint accompagnant un mail demandant leurs accusés de réception au responsable du « Prix Servir » au sein du comité du District 1670*

La commission du Prix Servir au sein du comité du District 1670 est composée :

Du Gouverneur du District en exercice

Du Responsable de la commission du Prix Servir du District

Du Gouverneur de l'année précédente

Du Gouverneur élu

En cas d'empêchements, un gouverneur pourra être remplacé par un immédiat Past-gouverneur.

Tous les clubs parrains seront informés par le Gouverneur en exercice des résultats afin que les clubs parrains dont les candidat(e)s auront été retenu(e)s mettent tout en œuvre pour obtenir la présence de leurs candidats lors de la remise de ces prix.

Le nombre des prix attribués chaque année, ainsi que les sommes allouées, sont à la discrétion du Gouverneur en exercice après avis du responsable de la commission du Prix Servir au sein du comité du District 1670.

Les prix sont décernés à l'occasion de la Conférence de District.

Lors de cette remise, le candidat reçoit un diplôme de participation au Prix Servir ainsi qu'un chèque.

Les prix seront remis lors de la Conférence de District le samedi 18 Mai 2019.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Mars 2019.

Candidat(e) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél / Fax :

COMPTE RENDU

Mail :

Candidature présentée par le club de :

Brève biographie du (de la) candidat(e) :

Activités de service :

NB : des feuilles intercalaires, des photos, des documents vidéo... peuvent être joints à ce dossier.

Raisons pour lesquelles le(la) candidat(e) a été choisi(e) par le club :

Date d'envoi du dossier de candidature :

Nom et signature du Secrétaire du club

Nom et signature du Président du club ou du responsable « Prix servir » :

Documents à adresser par courrier postal (ou par mail et fichiers joints avec demande d'accusé de réception)

Pour le 31 Mars 2019 dernier délai à :

Serge MESSINA

10 Chemin des Marlettes – 59267 PROVILLE

sermessina@hotmail.com

Conclusion :

Compte tenu de l'Ethique prévalant au sein de notre mouvement, les résultats ne peuvent donner lieu à contestation.

Les dates à retenir :

1. *Date limite du dépôt de candidature : le 31 MARS 2019*
2. *Date de la remise des récompenses : le 18 mai 2019 à la Conférence de District en présence des lauréats*

Troisième présentation, **Serge Cousin** fait le point sur l'opération ESPOIR EN TETE:

Grâce au Rotary la recherche avance à grands pas

Nous sommes toutes et tous concernés par les maladies du cerveau

Nous avons toutes et tous des proches ou des amis qui en souffrent

Demain ! Peut-être, serons-nous, nous aussi, concernés !!!!!

Alors il nous faut nous MOBILISER

Rotary-Espoir en Tête et la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau ont des valeurs communes,

Celles de « servir » et de faire avancer la recherche en neurosciences.

Le bilan de l'action Rotary "Espoir en Tête"

- *13 films (Recette nette de 11 905 144 €)*
- *69 projets (moyenne : 175 000 € par matériel)*
- *Rappel : Partenariat ROTARY/FRC (Fédération pour la recherche sur le cerveau),*
- *Utilisation des fonds : Exclusivement en matériel scientifique*

Question : Quelle implication des Clubs de notre District dans ce bilan ?

Vos interrogations ? Les films ne répondent pas à nos attentes ! L'action n'est pas locale et semble sans intérêt

! Le prix des places est trop élevé !

Pourtant cette action est éminemment ROTARIENNE et mérite une MOBILISATION de tous les Clubs !

Notre classement au niveau national ! Nous sommes les derniers ! 18ième sur 18 ! (2024 CM vendues pour notre District) (12508 CM vendues pour le District 1700).

COMPTE RENDU

La prochaine manifestation est un film Walt Disney : DUMBO.



Le film : L'auteur vous invite à plonger dans son univers unique, intense, profond et onirique pour découvrir, en famille, une nouvelle histoire très émouvante de Dumbo ! C'est une plongée dans l'imaginaire de l'auteur pour découvrir l'histoire d'une famille qui renouera ses liens grâce au plus emblématique et émouvant éléphanteau ! Une histoire pour toute la famille garantissant émotion, tolérance et vie d'une communauté solidaire ! (Des valeurs Rotariennes).

Comment remonter dans ce classement ? Les Rotariens ! Oui mais pas seulement eux ! Les Rotariens doivent se rapprocher des entreprises, banques, commerçants, etc. Certains Clubs n'hésitent pas à démarcher toutes ces cibles pour atteindre leurs objectifs !

Fixons, pour notre District, un objectif raisonnable ! 5000 CONTREMARQUES en 2019 !

Nous sommes, ensemble, capables de relever ce défi ! Bonnes ventes !

Serge Carré, Protocole, donne la parole à Jean Bourez Gouverneur élu. Ce dernier nous rappelle que le futur Président international est Mark Daniel Maloney. Le suivant vient d'être élu. Il est Indien et se nomme Sushil Gupta, du Rotary club de Delhi Midwest (Inde). Il deviendra officiellement président 2020/2021 du Rotary International le 1er octobre 2018 si aucune candidature en opposition n'est présentée d'ici là.

André Tavan présente l'**Agenda du district** pour le prochain quadrimestre :

ROTARY DISTRICT 1670 RENDEZ-VOUS ROTARIENS EN SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE & DECEMBRE 2018				
MANIFESTATION	DATE	HEURE	LIEU	ROTARIENS CONCERNES
COMITE DISTRICT	23/10/2018	19H	CHARLEVILLE	MEMBRES DU COMITE RESTREINT + PRESIDENTS GROUPE ARDENNES
POLIO DAY	24/10/2018			
CONSEIL ADMINISTRATION ACRODI	27/10/2018	10H	NOVOTEL VALENCIENNES	MEMBRES DU CONSEIL RENOUVELLE
COMITE DISTRICT	20/11/2018	19H	NOVOTEL VALENCIENNES	MEMBRES DU COMITE RESTREINT+ PRESIDENTS GROUPE METROPOLE LILLOISE
JOURNEE DES SEMINAIRES	24/11/2018	8H30 - 14 H	LYCEE ST JEAN à DOUAI	ROTARIENS
ASSEMBLEE GENERALE ADIVAL ET ACRODI	24/11/2018	14H30 - 17H	LYCEE ST JEAN à DOUAI	ROTARIENS
COMITE DISTRICT	18/12/2018	19H	CAMBRAI	MEMBRES DU COMITE RESTREINT+ PRESIDENTS GROUPE AISNE & SCARPE ESCAUT
COMITE DISTRICT	08/01/2019	19H	NOVOTEL VALENCIENNES	